



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la préparation	C9456A
Utilisation de la préparation	Impression jet d'encre
Identification de la société	Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef 1140 Brussel/Bruxelles België/Belgique
Téléphone en cas d'urgence	
Numéro téléphonique du centre anti-poison	070 245 245
Service HP chargé des effets sur la santé	
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-457-4209 1-503-494-7199
Informations générales	
N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	32 2 729 71 11 1-800-474-6836 1-208-323-2551
Date de préparation	29-Nov-2006
Numéro SDS	203245

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant/substance	Numéro CAS	% en poids	Numéro UE	Classification UE
Eau	7732-18-5	> 70	231-791-2	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 15	210-483-1	Xi, R36/38
Diéthylène glycol	111-46-6	< 7.5	203-872-2	Xn, R22
Alkyldiol	Propriétaire	< 5	Propriétaire	
Triéthanolamine	102-71-6	< 1	203-049-8	Xn, R21
Commentaires sur la composition	Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements. Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.			

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Ce produit n'est pas répertorié dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.
Examen d'Urgence	Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.
Effets aigus sur la santé	Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.
Contact avec la peau	<i>Alkyldiol</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation. <i>pyrrolidone-2</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation. <i>Triéthanolamine</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation. Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Contact avec les yeux

Alkyldiol

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

pyrrolidone-2

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Triéthanolamine

Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation.

I'inhalation

Alkyldiol

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

pyrrolidone-2

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

Triéthanolamine

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Diéthylène glycol

Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des dommages aux reins et au foie. Peut entraîner des troubles du système nerveux central.

pyrrolidone-2

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé

Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.

Effets chroniques sur la santé

Aucun à notre connaissance.

Caractère cancérogène

Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.

Autres informations

L'encre rouge n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

4. PREMIERS SECOURS

Procédures de premier secours

Œil

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, faire prodiguer des soins médicaux.

Peau

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, faire prodiguer des soins médicaux.

I'inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, faire prodiguer des soins médicaux.

Ingestion

Si le matériau est ingéré, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair et méthode

> 200 ° F; Pensky-Martens Closed Cup

Température de combustion spontanée

Non déterminé

Produits de combustion dangereux

Voir la section 10.

Moyens d'extinction

CO2, eau ou poudre sèche



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Moyens d'extinction inappropriés Aucun à notre connaissance.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion Aucun à notre connaissance.

Procédures particulières de lutte contre l'incendie Aucun n'est établi.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles Porter l'équipement personnel de protection approprié.

Précautions en matière d'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Procédures en cas de fuite ou de déversement de matière Enlever avec un absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Stockage Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Entreposer loin de produits fortement oxydants.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Seuils limites d'exposition Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Belgique - Limites d'exposition professionnelle - TWA

Triéthanolamine 102-71-6 5 mg/m³ VLE

Equipement de protection individuelle

Général Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Mesures d'hygiène À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Directives d'exposition Utiliser dans une zone correctement ventilée.

9. Propriétés physiques et chimiques

pH 9.2

Pression de vapeur Non déterminé

Point d'ébullition Non déterminé

Solubilité Soluble dans l'eau

densité 1 - 1.1

Point d'éclair > 200 ° F

Densité de la vapeur > 1 (air = 1,0).

Taux d'évaporation Non déterminé

Inflammabilité Non déterminé

Propriétés oxydantes Non déterminé

Couleur Rouge

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de stockage.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux	Lors de sa décomposition, ce produit peut émettre des oxydes azotés gazeux, du monoxyde et du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible. aldéhydes, cétones, fluorure d'hydrogène, hydrocarbures fluorés
Incompatibilité	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels.

Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité en milieu aquatique CL50/96h/Vairon (Pimephales promelas) => 750mg/L

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Général Article non soumis à réglementation par le Ministère américain des Transports et les agences IATA, ADR, IMDG et RID.

IATA

Nom d'expédition correct Sans objet
Classe de risque Sans objet
Exceptions d'emballage Aucun
Numéro d'identification (UN) aucun(e)
Groupe d'emballage Non applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations internationales Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

Marquage CE Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations relatives au fabricant Hewlett-Packard Company
1000 NE Circle Boulevard
Corvallis, OR 97330-4239 US

Définition(s) de la phrase de risque de l'ingrédient R21 Nocif par contact avec la peau.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Autres informations Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

Date de publication Nov 29 2006 8:00AM

Révision 1

Remplace la fiche datée du Nov 15 2006 4:34PM



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Clause de non responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Élaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Tasse Ouverte De Cleveland
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
TPN	Programme National de Toxicologie
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL limite d'exposition à court terme	Limite d'exposition à court terme
TCLP	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixivation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils